



QUELS SONT LES COÛTS ASSOCIÉS À LA CERTIFICATION?

Première certification : adhésion au programme

Voici la répartition des coûts associés à l'adhésion au programme de certification :

- 1) les frais administratifs : 95 \$
- 2) les frais associés à la visite d'évaluation : 195 \$*
- 3) les frais d'adhésion annuels : 180 \$**

* Les frais associés à la visite d'évaluation sont payables au moment de la prise de rendez-vous avec le conseiller à la certification. Paiement par chèque ou par PayPal.

** Les frais d'adhésion annuels sont payables lorsque les exigences sont satisfaites pour la réception du certificat. Paiement par chèque ou par PayPal. La certification est valide du 1er avril au 31 mars de l'année suivante. Selon le moment de votre adhésion, le montant est calculé au prorata du nombre de mois restant.

Note : Les frais administratifs (1) et les frais associés à la visite d'évaluation (2) peuvent être payés en même temps lors de l'ouverture de dossier.

Certifications subséquentes : renouvellement annuel

Le coût du renouvellement annuel est de 325 \$. Il consiste en frais administratifs et de promotion du programme et de votre établissement. Paiement par chèque ou par PayPal.

Coordonnées d'ANIMA-Québec

2300, 54^e Avenue
Lachine (Québec) H8T 3R2

Téléphone: 438 498-1499

Courriel: certification@animaquebec.com

anima
QUÉBEC

animaquebec.com